

Madame la sous-directrice de l'insertion et de la probation représentant le directeur de l'administration pénitentiaire

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire,

Mesdames et Messieurs les personnels de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire,

Chers collègues tous corps et grades,

Chères familles,

En ma qualité de déléguée de la deuxième promotion des Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Externes Sur Titres, je vous sollicite afin de vous soumettre notre proposition de nom de baptême.

Notre promotion a choisi d'emprunter celui d'Olympe de Gouges.

Dans une administration majoritairement masculine, nous avons souhaité porter le nom d'une personnalité féminine qui a œuvré pendant toute sa vie pour faire évoluer les mentalités. A travers ce nom pour notre promotion, nous souhaitons poursuivre ce combat afin de promouvoir les femmes au sein de l'administration pénitentiaire, souvent assimilée à un domaine masculin.

Olympe de Gouges, de son nom de naissance Marie Gouze, est née le 7 mai 1748 à Montauban. Elle a été déclarée fille d'Anne Olympe Mouisset et de Pierre Gouze, mais serait en réalité la fille de Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, l'amant de sa mère.

A seulement 17 ans, Marie Gouze est mariée à Louis-Yves Aubry, de trente ans son aîné. De cette relation est né son fils Pierre Aubry en août 1766. Cette union malheureuse n'aura été que de courte durée puisque son mari est déclaré mort à la fin de l'année 1766.

Au début des années 1770, elle part avec son fils à Paris pour rejoindre sa sœur aînée et c'est à ce moment-là qu'elle prend le nom d'Olympe de Gouges. Si elle écrit ne pas avoir « *l'avantage d'être instruite* », elle décide de fréquenter les salons littéraires afin de palier ses lacunes. Elle y rencontre différents hommes politiques et artistes.

Alors devenue une femme politique, elle a utilisé ses écrits pour mener de nombreux combats et proposer des mesures qu'elle considérait comme essentielles. Par exemple, elle a proposé la création d'ateliers pour les chômeurs, de foyers pour les mendiants ou encore une taxe sur le luxe.

En 1782, elle a écrit sa première pièce de théâtre abolitionniste de la traite des esclaves noirs, mais a reçu une critique particulièrement sévère et la pièce n'a pu être représentée que trois fois. Olympe de Gouges a notamment invoqué cet ouvrage le jour de sa condamnation à mort, le 2 novembre 1793, comme étant une preuve de son patriotisme et de son combat permanent contre la tyrannie.

Considérée comme l'une des pionnières françaises du féminisme, elle a rédigé, peu après la Révolution Française de 1789, la *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne*, accordant ainsi aux femmes une réelle place dans la société et prônant ardemment leur émancipation au travers de l'égalité des droits civils et politiques entre les sexes. Elle a notamment déclaré : « *la femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune* ». Olympe de Gouges a toujours considéré que les femmes étaient en capacité d'assumer des tâches initialement, voire traditionnellement, confiées aux hommes.

Ayant été mariée de force, elle s'est battue pour l'instauration du droit au divorce qui n'a pas été introduit dans la constitution de 1791. Il est finalement adopté le 20 septembre 1792 par l'assemblée législative. Identifiée comme une « bâtarde », elle s'est également mobilisée pour la reconnaissance des enfants naturels nés hors mariage.

Ce sont ses idées et sa persévérance qui l'ont conduite, avec courage et dignité, à l'échafaud le 3 novembre 1793. Le nom d'Olympe de Gouges a pour nous une valeur de symbole, puisqu'il résume une vie consacrée avec ferveur à son amour de l'humanité.

Les valeurs qu'elle a défendues tout au long de sa vie sont celles que nous nous engageons à défendre tout au long de notre carrière professionnelle en tant que Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le directeur de l'Enap, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation de baptiser la deuxième promotion de Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Externes sur Titre du nom d'Olympe de Gouges.